

Agir ensemble, protéger chacun

# **REUNIONS D'INFORMATION FORPREV 2**

### A L'ATTENTION DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES DE FORMATION

CARSAT ALSACE-MOSELLE – PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

13/01/2023

# **FORPREV 2**

### l'outil de gestion des formations de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels / INRS

Janvier 2023



Agir ensemble, protéger chacun

### HISTORIQUE DE LA GESTION DES PARTENARIATS ET DE L'ANIMATION DE RESEAUX

#### Jusqu'en 2010 :

- Conventions régionales pour les dispositifs SST, Echafaudages, Ponts Roulants, Habilitation Electrique (seule convention encore existante à ce jour).
- Listes pour le dispositif PRAP.

#### A partir de 2010 :

#### Habilitation progressive des organismes de formation.

 En parallèle, dénonciation des conventions régionales d'environ 250 organismes de formation pour le dispositif SST.

#### Intégration des entreprises dans le processus en 2015.

 La dénonciation des conventions régionales pour le SST a été réalisée dans la même période – environ 200 entreprises.



### L'HABILITATION NATIONALE INRS

Année 2010 : mise en place de l'habilitation pour les dispositifs :

- SST (Sauvetage Secourisme du Travail)
- PRAP (Prévention des Risques liés à l'activité physique)
- CPS ID (Certificat de Prévention Secours Intervenant à domicile par la suite APS ASD Acteur Prévention Secours – Aide et Soin à Domicile).

Gestion administrative manuelle totale du processus jusqu'en 2013.

Année 2018 : le dispositif CAUSPR Ponts Roulants passe en CACES (Certificat d'Aptitude à la conduite en sécurité).



### DÉPLOIEMENT DES AUTRES DISPOSITIFS

#### A partir de 2017 :

- Echafaudages pied et roulant
- CATEC (Certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés)
- Amiante sous-section 4
- RPS (Risques Psychosociaux)
- TMS (Troubles musculosquelettiques)
- Transport (AP / Matériel / Voyageurs)
- HAPA SMS (Hébergement et aide aux personnes âgées Secteur sanitaire et social)
- EVRP-SDC (Evaluation des risques professionnels et salarié désigné compétent)



#### Stagiaires formés - Bas-Rhin (67)



Agir ensemble, protéger chacun

#### **Stagiaires formés - Haut-Rhin (68)**

#### 12000 10420 10000 8000 6000 4000 2000 183 81 21 44 23 0 5 9 0 Ecrataubager ON lacteur ecratautage routanti AP-ASD 01 laninateur CATEC OI ISUNeilant Intervenant ) AP+HAPAO1 animateuri PRAFIBC 01 (actaur) PRAFIBC 02 (formaleur) PRAP 25 02 tomateur 55TO2 tomateuri APS ASD 02 (formaleur) PRAP 25 01 lacteuri APSASD 01 lecteur) 55TO1 lacteur Echataudager O. Lecteur echato urance SSIONNELS

STAGIAIRES FORMÉS HAUT-RHIN

Agir ensemble, protéger chacun

#### Stagaires formés - Moselle (57)



### STAGIAIRES FORMÉS MOSELLE



### **RESSOURCE DOCUMENTAIRE**

Pour mémoire, les documents cadres de l'habilitation sont présents :

- Sur le site de l'INRS <u>www.inrs.fr</u>
- Dans les clouds « quickplace » pour les dispositifs APS ASD, PRAP IBC/2S et SST

pour le dispositif <u>SST</u> : <u>https://isicloud.inrs.fr/index.php/s/CQDaOfXn1h0Xuho</u> - mot de passe : sst

pour le dispositif <u>Prap</u> : <u>https://isicloud.inrs.fr/index.php/s/XcjfFUBNiP1Zclk</u> - mot de passe : prap

pour les <u>dispositifs sectoriels</u> : <u>https://isicloud.inrs.fr/index.php/s/oav4Kx8uLpRrOiw</u> - mot de passe : ds



### LISTE DES DOCUMENTS INRS (1/3)

• Cahier des charges général (administratif)

Cahiers des charges spécifiques pour chaque dispositif (technico-pédagogiques et technique)

Documents de références spécifiques pour chaque dispositif



Agir ensemble, protéger chacun

### LISTE DES DOCUMENTS INRS (2/3)

#### **Particularités :**

- Documents relatifs à la Reconnaissance du formateur échafaudage
- Aide à la conception ou au choix et au maintien d'un espace d'entraînement et de

certification CATEC



### LISTE DES DOCUMENTS INRS (3/3)

- Référentiel Qualiprev
- Règlement de l'habilitation
- Liste des organismes de formation régionaux et nationaux (sièges) par dispositifs et par région.



Agir ensemble, protéger chacun

### LISTES DES DOCUMENTS CLOUD

- Document de référence
- FAQ (foire aux questions)
- Ressources Technico-pédagogiques
- Grilles de certifications



# **POUR MEMOIRE FORPREV 1**

Mise en place en 2013



Agir ensemble, protéger chacun

### INTÉGRATION PROGRESSIVE DANS LE LOGICIEL DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS.

### Rappel des fonctionnalités principales :

- Processus de demande d'habilitation renouvellement et demande d'habilitation supplémentaire
- Enregistrement des sessions et édition des certificats
- Ressources d'informations propres aux formateurs présents dans la base idem pour les acteurs et pour les entités.
- Visibilité des organismes habilités sur le site de l'INRS.
- Mise à disposition de la FAQ et de la documentation.





#### Activité de formation pendant le confinement

Compte tenu de la nature spécifique des activités d'apprentissages devant être mises en place pour l'acquisition des compétences et des conditions de déroulement des épreuves certificatives conformément aux référentiels de certification, les formations relevant des dispositifs INRS / Assurance Maladie - Risques Professionnels ne peuvent être effectuées à distance (à l'exception du dispositif Amiante sous-section 4). Elles peuvent donc être maintenues en présentiel conformément à l'article 35 1° du décret 2020-1310 du 29 octobre 2020.

#### Forprev : gestion des formations prévention via des dispositifs démultipliés

La formation est un moyen privilégié pour développer la culture de la prévention en entreprise. Pour démultiplier les actions de formation et en ouvrir plus largement l'accès aux salariés, l'INRS et l'Assurance Maladie – Risques Professionnels ont mis en place un outil commun de gestion des formations au niveau national : Forprev.

Si vous recherchez un organisme de formation habilité, la liste est disponible par dispositif sur > la rubrique Formation du site www.inrs.fr

#### Si vous êtes :

- un organisme de formation, une entreprise, une collectivité désirant être habilité
   Comment devenir un organisme habilité
- un formateur souhaitant obtenir une certification sur un dispositif de formation
- > la liste des organismes dispensateurs des formations
- un formateur certifié ou un organisme de formation, une entreprise, une collectivité habilités, ce site vous est dédié

#### Connectez-vous à Forprev

Utilisateurs déjà enregistrés :

Nouveaux utilisateurs

Demandez un compte provisoire

Connectez-vous à votre espace

#### Si vous souhaitez solliciter l'assistance

La Documentation en ligne et la FAQ permettent de répondre à l'essentiel de vos demandes, merci de les consulter

- > Documentation Forprev
- > FAQ Forprev répond à vos questions

La hotline téléphonique est joignable les lundis, mardis et jeudis de 10h à 13h au 01-40-44-30-44

Demande d'assistance

#### Actualités

#### 21 juillet 2020

#### Dispositif amiante sous-section 4

Mise en ligne de l'avenant au document de référence concernant la mise en oeuvre de formations hybrides

> Consultez les documents

#### 07 mai 2020

#### Dispositifs CATEC/amiante sous-section 4

Mise à jour des documents de référence et des cahiers des charges des dispositions spécifiques > Consultez les documents

#### 10 mars 2020

Les nouvelles listes d'OF habilités

sont en ligne sur la : > rubrique Formation du site www.inrs.fr

17 janvier 2020

Le nouveau document de référence SST est en ligne

> Consultez le document de référence (PDF)...

#### 17 janvier 2020

Le nouveau cahier des charges dispositions specifiques SST est en ligne

> Consultez le document de référence (PDF)...

7 janvier 2020

Le nouveau document de référence Amiante sous-section 3

est en ligne

> Consultez le document de référence (PDF)...



# **FORPREV 2**

Actif à partir du 09 janvier 2023.



Agir ensemble, protéger chacun

## FONCTIONNALITÉS PRINCIPALES

- Double certification par le formateur et le gestionnaire pour la sécurisation des certificats.
- Introduction du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
   => Plus d'historique et suppression des données des acteurs.
- Dématérialisation des demandes d'habilitation les documents seront à télécharger sur le logiciel directement.



### **INFORMATIONS UTILES POUR TOUS (1/2)**

### L'url de l'outil ne change pas : www.forprev.fr

Le nouveau logo et la nouvelle charte graphique sont déployés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### A la première connexion à Forprev 2 :

- Initialisation du mot de passe avec la procédure mot de passe oublié.
- L'identifiant sera soit l'adresse mail renseignée soit le numéro Forprev.



gir ensemble, protéger chacun

### **INFORMATIONS UTILES POUR TOUS (2/2)**

A la première connexion de l'utilisateur dans Forprev 2, il lui sera demandé :

- de choisir de recevoir ou non les notifications d'alertes, de messages d'information et actions à traiter par mail.
- de veiller à mettre à jour les données personnelles dans le logiciel.
- le mail de contact devient un identifiant de connexion à l'instar du numéro Forprev, <u>il doit être personnel et unique dans la base.</u>



## **CONTACTS PRIVILÉGIÉS**

**Carsat Alsace-Moselle :** 

Chantal D'ALPAOS Téléphone : 03.88.14.33.61 – courriel : <u>chantal.dalpaos@carsat-am.fr</u>

Mélina OESTERLE Téléphone : 03.88.14.33.63 - courriel : <u>melina.oesterle@carsat-am.fr</u>

Equipe INRS Forprev – <u>contact@forprev.fr</u> ou

https://www.forprev.fr/public/formulaireContact/afficherFormulaireContact.action?idObjetDemand e=300023



# Demande d'habilitation

🖗 forprev



#### 🕲 forprev

## Demander une habilitation : créer un compte demandeur

Depuis la page de connexion / page d'accueil, choisir « création d'un compte demandeur » et saisir les informations demandées.

Bienvenue		
Email / N° Forprev		
Mot de passe	© OU	
		Création compte demandeur
Mo	<u>t de passe oublié</u>	



Nom	0
Prénom	(?
Date de naissance	0 8
 E-mail	(?
la volida las canditians da consenution et la s	adro
Je valide les <u>conditions de conservation</u> et le <u>c</u> <u>d'utilisation de mes données</u> .	adre
Je valide les conditions de conservation et le c         d'utilisation de mes données .         Répondez à la question ci-dessous         Veuillez appuyer sur le globe.         Image: Image	adre ← Phrase

Finaliser la création du compte en suivant le lien envoyé sur l'adresse mail que vous avez indiquée.

Ce lien vous permettra d'enregistrer votre mot de passe.

Si le demandeur possède déjà un compte, il doit se connecter sur son compte pour initier sa demande.

### 🖗 forprev

## Demandeur/gestionnaire : créer un compte entité

Type denthé ✓ Genéral   Régime ©   Régime SIRET   © DÉposer la pièce jointe ici   Atresse    Adresse ©   Adresse ©   (omplément adresse2 ©   (ode postal ©   Ville ©	Demande de nouvelle entito	ź	D Abandonner la demande	Enregistrer
Type dentite Général Relson sociale Régime SIRET DÉpOSEr la pièce jointe ici Adresse Adresse Adresse Complément adresse1 Complément adresse2 Complément adresse3 Complément adresse3 Complément adresse4 Complément a				
Raison sociale	- Général	~		
Régime SIRET O Attesstation/RSSAF C Déposer un fichier Déposer la piècce jointe ici Adresse Adresse Complément adresse1 Complément adresse2 Code postal VILLe Petcur	Raison sociale	٢		
AttestationIRSSAF C Déposer un fichier  Déposer la pièce jointe ici  Adresse  Adresse  Complément adresse1  Complément adresse2  Code postal  Ville  Suivent	Régime 🗸	SIRET		
Complément adresse1	Ittestation IRSSAF 🕻 Déposer un fichier	Déposer la	a pièce jointe	e ici
Complément adresse2 Code postal ⑦ Ville ⑦ - Retour → Suivant	Attestation/IRSSAF C Déposer un fichier Adresse	Déposer la •	a pièce jointe	e ici
Code postal	Attestation/IRSSAF 🕻 Déposer un fichier Adresse Adresse Complément adresse1	Déposer la <sup>®</sup>	a pièce jointe	e ici
- <u>Retour</u> → Suivant	Attestation JRSSAF C Déposer un fichier - Adresse Adresse Complément adresse1 Complément adresse2	<ul> <li>Déposer la</li> <li>0</li> <li>0</li> <li>0</li> </ul>	a pièce jointe	e ici
⊢ <u>Retour</u> → Suivant	Attestation IRSSAF C Déposer un fichier Adresse Adresse Complément adresse1 Complément adresse2 Code postal Code postal Code	<ul> <li>Déposer la</li> <li>O</li> <li>O</li> <li>Ville</li> <li>O</li> </ul>	a pièce jointe	e ici
	Attestation JRSSAF C Déposer un fichier - Adresse Adresse Complément adresse1 Complément adresse2 Code postal	Déposer la Image: Stress of the second s	a pièce jointe	e ici

Saisir les informations administratives demandées.

Pour passer à la page suivante, cliquer sur « Suivant ».

### A tout moment le demandeur peut :

- enregistrer la demande
- abandonner la demande





## Demandeur/gestionnaire : créer un compte entité

Demande de nouvelle entité		ເພີ Abandonner la demande	Enregistrer
- Signataire Nom ex: DOE ①	Prénom ex: John	Fonction	
← Précédent			✓ Soumettre

lorprev

Finaliser la demande, en renseignant les informations concernant le signataire de la lettre d'engagement.

Si la demande est complète, cliquer sur « Soumettre »; la demande sera envoyée à la caisse instructrice, définie par le code postal de l'adresse.

#### A tout moment le demandeur peut :

- enregistrer la demande
- abandonner la demande
- revenir à la page précédente





### lorprev

### Validation administrative

Corocey		←			🧟 Demandeur	NOTRE ENTREPRISE	유 Christine   ፲	econnexion ()
E		Mes demandes en	cours				+ Nou	velle demande
	TABLEAU DE BORD	Numéro de demande 1ª	Raison sociale ↑↓	Dispositif niveau ↑↓	Caisse instructrice ↑↓	État ↑↓		
	MON ENTITÉ	521	NOTRE ENTREPRISE		CARSAT BRETAGNE	Partie administr validation	rative en cours de	→
	DEMANDES							
	En cours							

← Conserve A Christe
 Conserve A Chr

Une fois envoyée, la demande est visible sur le compte de l'entité, la partie administrative est en cours de validation par la caisse instructrice.

Le dossier administratif a été validé par la caisse instructrice.

# Il est alors possible d'effectuer la demande d'habilitation.





## Demandeur/gestionnaire : demander une habilitation

### **Principes généraux**

(P) forprev

- Navigation par onglets
- Visualisation de l'avancement de l'instruction de la demande

Demande n°240 habilitation	PRISE ANTOINE				🛱 Enregistrer
Informations Entité Pédagogique 🛈				Ma demande d'habilitation	
Dossier administratif complet	2 Instruction en cours phase 1	3 Instruction en cours phase 2	4 Décision CNH en cours	Mon commentaire	
— Gestionnaires ————————————————————————————————————	Antoine	ء_ @gmail1.com			Soumettre
— Caisse instructrice ————————————————————————————————————					
			→ Suivant		



#### 🕲 forprev

### Demandeur/gestionnaire : demander une habilitation

### Dispositif avec uniquement des éléments pédagogiques

emande n°240 habili	tation ENTREPRIS	SE ANTOINE	
Informations Entité	Pédagogique 🛈 🖉		
Dispositif ⑦ Prap-2S	~	Niveau 🕐	Choix du dispositif et du niveau par liste déroulante: la liste qui s'affiche est fonction des habilitations détenues par l'entité
Lettre d'engagement ⑦ La lettre d'engagement signée la version signée dans le cham	est nécessaire pour sou p prévu à cet effet.	umettre votre demande, veuillez télécha	rger la lettre d'engagement à signer en cliquant sur le lien ci-dessous, puis attachez
Lettre d'engagement signée	gagement à signer	La lettre d'engagement est signataire. Elle reste disponi	à télécharger, elle doit être signée par le ble tant que l'habilitation est valide.
Déposer un fichier			
Justificatifs pédagogiques	0		
Programmes de formation			
+ Ajouter des fichiers			
Déroulés pédagogiques			
+ Ajouter des fichiers			



#### lorprev

## Demandeur/gestionnaire : demander une habilitation Dispositif avec éléments techniques (par exemple les plateformes)

formations Entité Péda	agogique 🛛 Technique 🕐 🖉			
nts techniques obligato	ires à verser au dossier d'habilit	itation 🕐		
Ajouter des fichiers	époser ou ajouter les	documents demandés		
récap matériel Déposer un fichier				
issier technique jouter des fichiers				
orme pédagogique ateforme pédagogique mot	Cocher la case plat de déclarer des cer des plateformes fit	teforme mobile si néces rtifications dans d'autre ixes	saire. L'activation d Is lieux que ceux in	le cette case perm diqués dans la liste
forme pédagogique 'lateforme pédagogique mot Irme pédagogique fixe ⑦	Cocher la case plat de déclarer des cer des plateformes fit	teforme mobile si néces rtifications dans d'autre ixes	saire. L'activation d Is lieux que ceux in	le cette case perme diqués dans la liste + Nouvelle plateforme fix
forme pédagogique lateforme pédagogique mot rme pédagogique fixe () eforme une plateforme fixe	Cocher la case plat de déclarer des cer des plateformes fit Adresse Ajouter autant c peuvent être ajo	CP/VILLe de plateformes que outées au cours de	Date de CNH nécessaire. De l'habilitation	le cette case perme diqués dans la liste + Nouvelle plateforme fix s plateformes
erme pédagogique lateforme pédagogique mot rme pédagogique fixe () eforme une plateforme fixe ments complémentaires (	Cocher la case plat de déclarer des cer des plateformes fit	teforme mobile si nécess rtifications dans d'autre ixes CP/Ville de plateformes que outées au cours de	saire. L'activation d es lieux que ceux in Date de CNH nécessaire. De l'habilitation	le cette case perme diqués dans la liste + Nouvelle plateforme fix s plateformes + Nouveau documer
rme pédagogique teforme pédagogique mot me pédagogique fixe () forme ne plateforme fixe ents complémentaires (	Cocher la case plat de déclarer des cer des plateformes fit Adresse Ajouter autant o peuvent être ajo	teforme mobile si nécess rtifications dans d'autre ixes CP / Ville de plateformes que outées au cours de Date dupload	saire. L'activation d es lieux que ceux in Date de CNH nécessaire. De l'habilitation	le cette case perme diqués dans la liste + Nouvelle plateforme fix s plateformes + Nouveau documer





### Les différentes étapes d'instruction de la demande d'habilitation

R	focorey	←				A Demandeur NOTRE ENTREPRISE & Christin	e   <u>Déconnexion</u> 也
	loibies	Mes demandes en cours	5			[	+ Nouvelle demande
	TABLEAU DE BORD	Numéro de demande 1	Raison sociale ↑↓	Dispositif niveau 1	Caisse instructrice 1	État ↑↓	
	MON ENTITÉ	521	NOTRE ENTREPRISE	Prap-2S / 1	CARSATI	Instruction demande d'habilitation étape 1	$\rightarrow$
ً⊗	DEMANDES						
	• En cours A traiter 💶						

Une fois soumise, la demande passe à l'étape 1.

	fococou	←	🔗 De
	loibier	Demande n°521 habilitation Prap-2S / 1 par	
	TABLEAU DE BORD	Informations Entité Pédagogique	
	MON ENTITÉ	1 3 4	_
ً	DEMANDES	Dossier administratif complet Instruction en cours phase 1 Instruction en cours phase 2 Décision CNH en cours	
	En cours A traiter	Gestionnaires     Ghristing     Ghristing     Ghristing     Ghristing	
0	AIDE & ASSISTANCE FAQ / Contact support Manuels d'utilisation	Caisse instructrice     CARSAT I	
Men	tions légales & CGU	→ Suivant	

Le gestionnaire / demandeur visualise à tout moment l'état d'avancement de sa demande.



**inrs ()** 31

🖗 forprev

Demandeur/gestionnaire : réceptionner la lettre de décision

Suite à la décision CNH, un mail contenant la lettre de décision est envoyé au demandeur ou à tous les gestionnaires déclarés sur l'entité.

Cette lettre restera accessible tant que l'habilitation est valide, au niveau des informations habilitation dans l'onglet « Général ».

Habilitation H30160/2020/Catec-1/C/00 MAIRIE DE VANVES	
Informations Général Administratif Pédagogie Technique Délégataires	
— Période d'activité —	
$\begin{array}{c} \text{Date de début} \\ 16/06/2020 \end{array}  \begin{array}{c} \text{Date de fin} \\ 17/06/2027 \end{array}$	
Décision de la CNH	
- Suspension	
(i) Pas de période de suspension définie sur cette habilitation.	
	→ Suivant
	IASSURANCE Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

### Gestionnaire : mettre à jour les informations de son entité

lorprev

#### A tout moment il est possible de mettre à jour les données de son entité.

Becore	←	🧟 Gestionnaire 🛛 Mairie de Vanves	Alice <u>Déconnexion</u> し
Giorpiev	Mon entité MAIRIE DE VANVES		Actualiser les informations
	Mairie de Vanves Collectivité		<b></b>
C HABILITATION Actives	Régime Adresse Hors régime Place de la mairie 92170 VANVES SIRET		
	21920075500011		
En cours A traiter	Déclaration URSSAF 		
DEMANDES	— Signataire     Nom Fonction     IT Pascal Maire		
A traiter			
A UTILISATEURS Rechercher	← Retour		

Les informations du signataire et celles relatives à la diffusion d'informations sur le site web de l'INRS (uniquement pour les organismes de formation) ne sont pas soumises à instruction.



### Gestionnaire : demander une habilitation supplémentaire

Vérification systématique des données administratives avant toute demande d'habilitation :

Si le gestionnaire apporte une modification sur la partie administrative, celle-ci est suivie d'une instruction lorsque la modification porte sur les champs suivants :

> Type d'entité, raison sociale, régime, Siret, attestation URSSAF et adresse

Si le gestionnaire n'apporte pas de modification sur la partie administrative, il peut effectuer directement sa demande d'habilitation.

Choisir un dispositif/niveau. La liste des dispositifs niveaux est proposée en fonction des habilitations déjà existantes sur le compte de l'entité.



🖗 forprev

Gestionnaire : renouveler une habilitation

L'habilitation n'est plus valable après la date d'échéance. Désormais une demande de renouvellement ne protège pas de cette échéance.

Le renouvellement peut être lancé un an avant l'échéance de l'habilitation.

Deux alertes sont mises en place (12 mois et 6 mois avant la date d'échéance).

Tous les gestionnaires de l'entité sont destinataires de ces alertes.



# Processus de certification

S forprev



## Processus de génération d'un certificat

### **Deux conditions :**

lorprev

- L'habilitation doit être valide à la date de fin de la certification.
- Un formateur doit être à jour de sa qualification à la date de fin de la certification.





Trois étapes dans le processus

## Le délégataire ou le gestionnaire initie le processus :

- Saisir les informations de session
- Choisir un formateur
- Saisir l'identité des stagiaires

Le formateur déclaré vérifie les informations saisies et indique les stagiaires en réussite.

Le délégataire ou le gestionnaire vérifie les informations saisies par le formateur et génère les certificats des stagiaires en réussite.



lorprev 🛞

## Règles générales

Les sessions de certification déclarées par d'autres utilisateurs du compte sont visibles par tous les gestionnaires. Les délégataires ne voient que les sessions qu'ils ont eux-mêmes déclarées.

A condition que l'habilitation soit valide, une session peut être saisie un mois après la date de fin de session ou trois mois avant la date de fin de session.

Les certificats ne peuvent être générés qu'à partir de la date de fin de session de certification.

Les sessions de certification sont supprimées de l'application 15 jours après la génération des certificats.



### Gestionnaire/délégataire : initier une certification

S forprev



QUES PROFESSIONNELS

### lorprev

## Gestionnaire/délégataire : saisir les informations de session

Session () Formateur Stagiai	res	Niveau 🕐			~
ST	~	2 ~	Choisir un dispositif, niveau => La liste affic fonction des habilitations portées par l'entit	chée est té	(1)
iertificat 🕐	~	Choisir le certificat à éditer			2
ieu de formation ⑦	Saisir le est limit	lieu de la session, si le dispositi té aux lieux correspondant aux	f requiert une plateforme pédagogique, le choix plateformes déclarées.	du lieu	3
ode postal 💿	Ville	0			
entification 🕐 🔿 Stage initial 🔿 Stage de mise à jour des compéti	ences	Indiquer s'il s'agit d'un stage compétences	initial ou d'une mise à jour des	(1)	
ate de fin de session	1	Enfin indiquer la date de f de déterminer la date de c	in de session, cette date permettra 5 lébut de validité du certificat		
			(	<u>ه</u> [-	→ Suivant
			l'Assurance Maladie	in	٢s

### lorprev

## Gestionnaire/délégataire : indiquer le formateur animateur

$\rightarrow$ s	GMI ONE	Image: Constraint of the second se	ou Saisir le Nom, prénom et la date de naissance du formateur pour permettre de l'identifier dans Forprev Lancer la vérification	L'application vérifie : Si l'individu existe dans l'application Si celui-ci a un rôle formateur Si ce formateur possède bien la qualification requise Si cette qualification est valide à la date de f de session indiquée précédemment → Suivar
-----------------	---	---	---	---

malaule

**RISQUES PROFESSIONNELS** 



Gestionnaire/délégataire : saisir les identités des stagiaires

### **Cliquer sur « Ajouter un stagiaire »**

Session Formateur 🖉	Stagiaires 🖉			
				+ Ajouter un stagiaire
N° Forprev	Nom	Prénom	Date de naissance	E-mail
Aucun stagiaire				



lorprev

### Gestionnaire/délégataire : saisir les identités des stagiaires - Acteurs

### **Seules les informations suivantes sont requises :**

Nouveau stagiaire	×
Nom	0
Prénom	0
Date de naissance	0 🛱
Annuler	Ajouter
	(Assuran



OFESSIONNELS

### 🖗 forprev

Annuler

### Gestionnaire/délégataire : saisir les identités des stagiaires - Formateurs

### En cas de doublon, les utilisateurs identifiés vous seront proposés.

Nouveau stagiaire			X	C
			Nom, prénom, date de naissance afin de lancer une recherche sur l'utilisateur	
N° Forprev	Pré-	-remplir	<u>Si le formateur ne possède pas de compte dans Forprev</u> , vous devez obligatoirement saisir : Nom, prénom, date de naissance et email, afin de créer le compte dans l'application en cas de réussite	
Nom			0	
Prénom			0	
Date de naissance				
E-mail				

Ajouter le stagiaire après avoir vérifié les informations saisies



### Formateur : sélectionner la session

#### Formateur

Vérification des informations saisies Identification des stagiaires certifiés

### **Depuis le compte formateur**

← Separateur A Stéphanie <u>Déconnexion</u> 
し orprev Mes sessions de certification à traiter TABLEAU DE BORD État ↑↓ Numéro 🏦 Raison sociale 1 Dispositif niveau ↑↓ Certificat ↑↓ Date de fin de session 1 Dernier intervenant 1 Date de modification 1 125 FORMATION GUY SST/1 SST-1 11/04/2022 PARIS Karine En cours de validation Formateur 11/04/2022 CERTIFICATION • A traiter Liste des sessions de certification à traiter par le formateur. Pour accéder au détail de la session cliquer sur le ligne ou sur la flèche 



# forprev

### Formateur : visualiser les informations de la session

Session de certification n°113	MAROSE FORMATION Le n° de la session et nom de l'entité déclarante
Session Stagiaires	
Amiante sous-section 4/1 Dis	oositif Niveau
Certificat Amiante s/s4-1 Opérateur de chantier	Certificat généré
Lieu de formation Lieu de formation en France Adresse 26800 ETOILE SUR RHONE	de formation défini par le code postal et la ville
Identification Stage initial	Formation initiale ou MAC
Date de fin de session 10/04/2022	Date de fin de session => Début de validité du certificat
R. D. f. f	Nom du formateur animateur de la session
	$\rightarrow$ Suivant



### Formateur : saisir les résultats des stagiaires

### **Deux actions possibles :**

οιριεν

- Effectuer un retour commenté s'il existe une erreur dans la saisie de la session de certification par exemple.
- Renseigner les résultats des stagiaires : réussite ou échec.

Session de certificat	ion n°113 MAROSE FORMATIC	N			🛱 Enregistrer
Session Stagiaires					En cours de validation Formateur
					Action
Nom	Prénom	Date de naissance	Echec	Réussite	Envoyer les résultats des stagiaires 3 - Sélectionner
E.1.	Régine	06/04/1977	0	0	Retour commenté     l'action
F	Myriam	15/03/1978	0	0	Mon commentaire
JE '	Pierre	18/02/1964	0	0	
1- Vérifier l'iden	1- Vérifier l'identité des stagiaires			res en réussite	
					4 - Soumettre l'action sélectionnée



### 🖗 forprev 👔

### Gestionnaire/délégataire : afficher la liste des sessions à traiter



# Depuis le compte gestionnaire ou délégataire





### Ø forprev

### Gestionnaire/délégataire : générer les certificats





### 🖗 forprev

## Gestionnaire/Délégataire : télécharger des certificats

# Le téléchargement des certificats est possible pendant 15 jours à compter de la date de génération des certificats.

Session de certification n°113 MAROSE FORMATION	
Session Stagiaires Téléchargements	
3 candidats ont validés la certification	
Télécharger les certificats	
Le fichier est disponible au téléchargement pendant 15 jours à compter de la génération des certifcats.	
← Retour	ur
compte tant que le certificat sera valide.	
Aucun duplicata ne sera délivré pour le niveau acteur	





### Formateur: télécharger son certificat

Ø forprev





# **PRÉSENTATION DES RÔLES**



Agir ensemble, protéger chacun

# RÔLE DU GESTIONNAIRE / DÉLÉGATAIRE

(anciennement correspondant habilitation – CEH/CEA)



Agir ensemble, protéger chacun

### INFORMATIONS UTILES POUR LES GESTIONNAIRES ET DÉLÉGATAIRES

- Attention changement de vocabulaire :
  - CEH -> gestionnaire
  - CEA -> délégataire
- Les entités associées disparaissent :

Simplification de la gestion du compte dans l'outil, l'habilitation est valable sur tout le territoire.

#### - Les demandes sont dématérialisées :

Format électronique, téléchargement des éléments constitutifs. Meilleur suivi et visibilité sur l'avancement des dossiers (alertes, notifications).



### L'habilitation ne sera plus valable passée la date d'échéance :

- Renouvellement à faire amont.
- Deux alertes (12 et 6 mois avant).
- Prise en compte de la date d'échéance de l'habilitation précédente

(dans le cas d'un renouvellement anticipé).



#### La demande se déroule en deux temps :

• Saisie et/ou vérification des informations administratives puis demande d'habilitation.

Il sera possible d'effectuer plusieurs demandes d'habilitation en parallèle.

- Traitement indépendant de chaque demande.
- Vérification des données administratives pour chaque demande.

#### Une mise à jour administrative pourra intervenir à tout moment.

 Procédure d'instruction allégée (hors demande d'habilitation supplémentaire ou renouvellement).



Agir ensemble, protéger chacun

Les actions à effectuer seront mises en avant pour un meilleur accompagnement :

- Depuis le tableau de bord alertes et messages.
- Depuis le menu « à traiter ».

L'utilisateur pourra choisir de recevoir ou non les notifications en lien avec les informations, les alertes et actions à effectuer.

**Changement important : le certificat de formateur est dématérialisé** 

(reste téléchargeable et imprimable sur le compte formateur).



### SAISIE ET L'ÉDITION DES CERTIFICATS

Pour la saisie et l'édition des certificats, les éléments suivants sont nécessaires :

- Dispositif / niveau
- Certificat à délivrer
- Lieu de formation
- Type des session : initiale ou MAC
- Date de fin de formation
- Informations stagiaires : nom, prénom, date de naissance

Les déclarations de certifications pourront se faire de 3 mois à priori et jusqu'à 3 mois à posteriori.

Double validation pour l'édition des certificats par le gestionnaire et/ou délégataire et le formateur.

Seuls les formateurs disposant d'une certification à jour pourront animer une session de formation et valider les certificats.



### COMMENT AJOUTER DES GESTIONNAIRES ET DE DÉLÉGATAIRES

Seul le rôle de gestionnaire peut déclarer des utilisateurs sur le compte de l'entité.

#### **Définitions :**

- <u>Gestionnaire (anciennement CEH)</u>: personne charge de la gestion des habilitations (demandes de nouvelles habilitations, déclarer des certifications, créer des utilisateurs).
- <u>Délégataire</u> (anciennement CEA) : personne désignée par le gestionnaire comme relais pour déclarer une certification pour l'habilitation dont il est déclaré comme délégataire.



### SE CONNECTER AVEC LE RÔLE DE GESTIONNAIRE D'ENTITÉ

Pour mémoire,

Depuis le compte gestionnaire, sélectionner (menu gauche) la rubrique « Utilisateurs » :

- Saisir : le nom, le prénom, la date de naissance, l'adresse mail puis cliquer sur « suivant ».
- Choisir le rôle dans le menu déroulant, puis enregistrer.



## CHOISIR UN RÔLE DÉLÉGATAIRE

Pour mémoire,

- Choisir le rôle de délégataire dans le menu déroulant.
- Rattacher un délégataire pour un ou plusieurs habilitations.
- Choisir sur la liste de habilitations actives les habilitations sur lesquelles vous donnez une délégation, puis cliquer OK et enregistrer.
- L'utilisateur s'ajoute dans la liste des utilisateurs du compte.



# RÔLE DU FORMATEUR



Agir ensemble, protéger chacun

### **INFORMATIONS POUR LES FORMATEURS**

#### **Réédition des certificats :**

Il ne sera plus possible de rééditer des duplicatas de certificats pour les niveaux 1.

#### Pour les données personnelles :

Choisir de se rattacher à une caisse à la première connexion (modifiable par la suite). Veiller à mettre à jour ses informations personnelles – l'adresse mail devient l'identifiant de connexion.

#### **Diffusion de l'information :**

Les formateurs pourront recevoir des informations sur le(s) dispositif(s) de leur(s) certificat(s) de l'INRS ou de leur Carsat.



### DOUBLE CERTIFICATION : UN RÉEL ENGAGEMENT DU FORMATEUR POUR LA SÉCURISATION DANS LA DÉCLARATION DES CERTIFICATS.

Les éléments saisis pour la déclaration des certificats (dates, stagiaires) doivent être vérifiés par le formateur.

A l'issue de la session, les certificats seront dématérialisés (impression possible depuis le compte formateur).

Les formateurs auront l'obligation d'être à jour au niveau de leur qualification pour pouvoir être animateurs d'une session de certification (sur le dispositif et le niveau concernés) – rappels de fin d'échéance dans Forprev pour accompagner le gestion des certifications.



### **CE QUI CHANGE POUR LA CERTIFICATION :**

- L'objectif sera de générer un certificat pour un stagiaire suite à une formation certifiante.
- Le certificat de formateur est dématérialisé

(il reste téléchargeable sur le compte formateur tant qu'il est valide).



# **ANIMATION DU RÉSEAU**



## **ANIMATION DE RÉSEAU**

A l'avenir, l'animation de réseau se fera par différentes façons :

- Information de l'INRS (via Forprev)
- Information par la Carsat Alsace-Moselle
- Accompagnement lors des formations et/ou pour les demandes d'habilitation, des audits éventuels.

Pour cela, nous vous demanderons de nous faire parvenir vos prévisions de formations.



# **QUESTIONS / ÉCHANGES**





Agir ensemble, protéger chacun

# **MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE**